

Département de la
Charente-Maritime

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Avril 1964

OBJET : Dénomination de
voies nouvelles.

64031

Le vingt Avril mil neuf cent soixante quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 15 Avril 1964.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LANOUE, MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FONTANILLE REIX, ETCHEVERRY, Melle FOUCHE, MM. NARTEAU, BOUCHET, GACHET, BUJARD GALLAND et BETOUS

Représenté : M. FLAHAUT par M. FONTANILLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Certaines voies nouvelles de Royan ne sont pas dénommées et les riverains demandent qu'il soit remédié aux inconvénients qui résultent de cet état de fait

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les demandes formulées

Vu l'avis de la Commission Plénière en date du 9 Avril 1964.

DECIDE :

- de donner les appellations suivantes à certaines voies de Royan
- Lotissement JEDAT, entre l'avenue de la Libération et l'avenue du Gouverneur P. Delsalle Av. des Coélands
- Voie nouvelle entre la Route de Saujon et le Bd de la Marne Bd de l'Etang
- Cité Faupigné, entre la route de Saujon et l'avenue Jolot Curie Rue Bertholet

- Lotissement du Chay, entre la rue de la Paix et
le Bd Carnot

Avenue du Fort

- Lotissement QUILLERIE, voie partant du Bd P.Lamy

Allée Franck LAMY

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre M. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire,
l'Adjoint Délégué,



Martin

VU pour être annexé à mon arrêté en date
de ce jour.

LA ROCHELLE, le 17 JUI 1964

LE PREFET,

Daniel DOUSTIN



POUR COPIE CONFORME,
Pour le Prefet et par délégation :
L'Attaché, Chef du 3^{ème} Bureau,

PP

2ème

3ème Bureau

PB/CB

n°64- 871 -2/3

A R R Ê T Ê

LE PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU l'article 47 du Code Municipal;
VU le décret du 6 Février 1958 relatif aux hommages
publics;
VU la circulaire ministérielle n° 336 du 17 Juillet
1959;

VU la délibération en date du 20 Avril 1964 par la-
quelle le Conseil Municipal de ROYAN a décidé de donner respec-
tivement les noms de:

- Marcelin Berthelot, chimiste
- Franck Lamy, Ingénieur T.P.E., mort en déportation,
à une rue et à une allée de la commune;

VU l'avis favorable émis, tant par M. le Président
de la Section Permanente de la Commission départementale des
Sites, Perspectives et Paysages, que par M. l'Architecte des Bâ-
timents de France et M. le Directeur des Services d'archives;

A R R Ê T Ê

ARTICLE 1er.- Est approuvée la délibération susvisée du Conseil
Municipal de ROYAN attribuant les noms de:

- Marcelin Berthelot
- Franck Lamy

respectivement à une rue et à une allée de la commune.

ARTICLE 2.- M. le Secrétaire Général de la Préfecture, M. le
Sous-Préfet de ROCHEFORT, M. le Maire de ROYAN sont chargés,
chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHELLE, le 17 JUIL 1964

LE PREFET,

Daniel DOUSTIN



Pour Ampliation :
Pour le Préfet et par délégation :
L'Attaché, Chef du 3^e Bureau,

PB